

## ALERTE PRESSE

⚠️ Maternité de Mamoudzou : droit de retrait immédiat et grève des sages-femmes à partir du 20 août !

Les sages-femmes de la maternité du CHM tirent la sonnette d'alarme : effectifs dramatiquement insuffisants, patientes installées dans les couloirs, rythme de travail insoutenable (jusqu'à 25 accouchements par jour pour des équipes réduites de moitié).

Face à cette situation mettant en danger la santé des mères, des nouveau-nés et des soignantes :

👉 Droit de retrait exercé dès aujourd'hui, 14 août 2025

👉 Début de la grève le 20 août 2025 (maintien des soins vitaux assuré)

Nous exigeons des mesures immédiates : recrutement, respect des normes de sécurité, et conditions de travail dignes.

📢 Nous appelons la population, les institutions et les médias à relayer notre mobilisation pour défendre la santé des mères et des enfants à Mayotte.

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 14 août 2025

⚠️ URGENCE MATERNITÉ DE MAMOUDZOU : LES SAGES-FEMMES EN DROIT DE RETRAIT DÈS AUJOURD'HUI ET EN GRÈVE À PARTIR DU 20 AOÛT 2025

Depuis des mois, les sages-femmes de la maternité du Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) alertent sur une situation devenue intenable : sous-effectif chronique, surcharge de travail, conditions d'accueil indignes pour les patientes, et risques graves pour la sécurité des mères et des nouveau-nés.

Malgré de nombreux signalements et demandes de mesures urgentes, aucune solution concrète n'a été apportée par la direction.

Une activité hors normes et des effectifs dramatiquement insuffisants

La maternité de Mamoudzou enregistre environ 8 000 naissances par an – soit l'une des plus importantes de France – avec en moyenne 25 accouchements par jour, 50 consultations aux urgences obstétricales et jusqu'à 60 couples mère-enfant en suites de couches.

Pourtant, les équipes travaillent régulièrement avec moins de la moitié des effectifs réglementaires, mettant en péril la qualité et la sécurité des soins.

## Des conditions de travail qui menacent la santé des soignantes et des patientes

Enchaînant 14 à 16 gardes par mois (en moyenne 45 h/semaine), alternant jour/nuit, les sages-femmes sont épuisées, exposées au surmenage, et contraintes d'accepter des pratiques contraires aux recommandations nationales, comme les sorties précoces à J1, sans organisation sécurisée de suivi à domicile.

Les patientes sont parfois installées dans les couloirs, sans intimité ni sécurité, en violation du Code de la Santé Publique.

### Droit de retrait

Face à ce contexte mettant directement en danger la sécurité des patientes et des professionnelles, les sages-femmes de la maternité de Mamoudzou ont exprimé leur droit de retrait à compter d'aujourd'hui, 14 août 2025.

### Nos demandes :

- Recrutement immédiat pour atteindre les effectifs réglementaires
- Amélioration des conditions de travail et du matériel
- Mesures de fidélisation ambitieuses et correspondant aux besoins de la profession
- Organisation du travail claire et respect des plannings
- Compensation financière pour le travail en sous-effectif avec paiement des heures supplémentaires

Face à l'urgence, à l'absence de mesures efficientes décidées par l'ARS de Mayotte, nous n'avons plus d'autre choix que de nous mobiliser.

👉 Les sages-femmes de la maternité de Mamoudzou entreront en grève à partir du mardi 20 août 2025, tout en maintenant les soins vitaux aux patientes et nouveau-nés.

Nous appelons la population, les institutions et les médias à relayer notre message et à soutenir notre action pour défendre la santé des mères, des bébés et de leurs familles à Mayotte.

### Contacts presse :

Caroline COMBOT, [presidente@onssf.org](mailto:presidente@onssf.org)